



N°43/février 2021

le BRÉCIUEN

Le magazine de la Communauté de Communes de Brocéliande



Dossier

L'îlot du Châtelet

De nouveaux services à la population

Voir page

06

Voir page

08

Vivre

Le mini-guide

du compostage



Bernard ETHORÉ

Président de la Communauté de communes Brocéliande

Croire en notre capacité à rebondir et s'en donner les moyens

La crise sanitaire dure. Elle est dans l'esprit de chacun d'entre nous. Si l'arrivée du vaccin laisse entrevoir une lueur d'espoir, il nous faudra d'ici là dépenser beaucoup d'énergie, faire preuve de volonté et d'ingéniosité pour rebondir, et sortir de cette crise au caractère inédit dans l'Histoire moderne.

Et quoi de mieux pour rebondir que de se projeter. Ainsi, la Communauté de communes de Brocéliande sera là, à vos côtés, pour que nous puissions retrouver une vie sociale, une vie associative, une vie économique et touristique.

Pour cela, tous les projets d'investissement ont été maintenus. Comme vous pourrez le lire dans ce magazine l'aménagement de l'îlot du Châtelet est d'ores et déjà engagé. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – dont le processus d'adoption a largement été impacté par la crise – devrait enfin pouvoir aboutir. Ce ne sont là que des exemples, nos projets sont nombreux.

Se projeter, c'est voir plus loin. C'est pour cela que les élu.e.s communautaires s'engagent dans l'élaboration d'un projet de territoire et d'un pacte fiscal et financier. Deux outils qui permettront de prioriser sur le mandat les actions que nous souhaitons voir mener à bien, pour permettre aux habitants de trouver tous les services nécessaires à leur quotidien, et cela dans un souci d'équilibre territorial entre les communes. S'agissant du projet de territoire, nous nous attacherons, comme nous le faisons

souvent, à associer la population à notre réflexion. Sous quelle forme ? Cela reste encore à déterminer, car la crise sanitaire ne nous permet pas de grands rassemblements. Mais gageons que nous ferons preuve d'ingéniosité pour y arriver.

La sélection des communes de Bréal-sous-Montfort et de Plélan-le-Grand pour le programme « Petites villes de demain », initié par le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, nous donnera aussi les moyens de développer nos communes.

Nous comptons aussi sur vous pour la réussite de cette reprise. Elle passera notamment par la reprise de vos engagements bénévoles et associatifs. C'est à ce moment-là que votre action sera la plus importante, pour organiser les activités, pour retrouver des moments de partage, pour accueillir nos touristes. Nous comptons sur vous tous.

Au nom des élu.e.s du Conseil communautaire, des agents communautaires, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette année 2021. Santé, bonheur, prospérité, réussites dans vos projets personnels et professionnels et surtout de croire en notre capacité à rebondir.

Très bonne lecture.



Voir page

Dossier **06**

**L'aménagement de l'îlot
du Châtelet :** de nouveaux
services aux habitants
& aux entreprises

04 - AGENDA

05 - NOUS CONNAÎTRE

- L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Petites villes de demain

08/09 - ENVIRONNEMENT

- Le mini-guide du compostage
- Cantine : manger bio & local

10/11 - VIVRE

- La langue des signes s'invite au multi-accueil
- Une navette pour les médiathèques
- Info jeunes : un coup de pouce pour votre projet



Agenda

à ne pas manquer !

Ce programme nous est transmis par les associations du territoire, reconnues d'intérêt communautaire. La tenue de ces événements est conditionnée à l'évolution de la crise sanitaire.

Février

Jeudi 11 février
Monterfil, médiathèque
Journée de sensibilisation

L'accueil des enfants différents. Journée d'échanges à l'attention de professionnel.le.s pour favoriser l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Jeudi 25 février
Monterfil

Café des sciences

Autour d'une table, d'une tasse ou d'un écran, c'est la meilleure façon de partager un bon moment avec des chercheurs. Ouverts, accessibles et passionnés, nos experts scientifiques auront à cœur de partager le fruit de leurs trouvailles avec vous. Inscriptions : 02 99 61 81 81 - mediation-sbp@univ-rennes1.fr - Autres dates : vendredi 23 avril

Mars

Samedi 6 mars
Paimpont
Visite

La station biologique de Paimpont ouvre ses portes. Ses médiateurs vous dévoilent et partagent un bout de science. Inscriptions au 02 99 61 81 81 - mediation-sbp@univ-rennes1.fr - Autres dates : 3 avril, 5 juin

Samedi 13 mars
Plélan-le-Grand
Sortie amphibiens

Amphibiens, batraciens, guenouilles, grenouilles, sours, fouissoux et crapiao n'auront (presque) plus de secrets pour vous après cette sortie. Inscriptions au 02 99 61 81 81 - mediation-sbp@univ-rennes1.fr

Du 15 au 23 mars
Plélan-le-Grand
Découverte des métiers

Aider les femmes dans leur projet : travailler sur la diversification des métiers. Travail en groupe, rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises... Inscriptions au 02 99 06 84 34 - pointaccueil@cc-broceliande.bzh

Dimanche 21 mars
Monterfil
Randonnée

"Les balcons et les vallées", départ 9h30, rendez-vous sur le parking de la Bétangeais asb.broceliande@gmail.com

Dimanche 21 mars, 17h
Saint-péran, église
Concert

DIA.T : chants, percussions, vielle à roue électro-acoustique, guitare
<https://www.dbdb-saintperan.fr>

Vendredi 26 mars, 19h30
La petite marchande de prose, Montfort-sur-Meu
Trio-lecture-apéritive

Les trois poètes liront successivement (ou alternativement) des extraits de leur dernier ouvrage, le tout ponctué d'un liquide apéritif offert. Entrée gratuite... mais il faut apporter sa chaise ! dixitpoetic@gmail.com

Samedi 27 mars
Troc livres
Salle de la Gonelle, Saint-Péran
<https://www.dbdb-saintperan.fr>

Samedi 27 mars, 19h30
Soirée dithyrambe
Manoir du Tertre, Paimpont

La soirée alternera lectures des trois poètes alternativement (ou successivement) avec des dégustations de bières artisanales et une démonstration-dégustation d'absinthe, par Blandine Conan de La Cave de Merlin (Plélan-le-Grand). Entrée gratuite, réservation indispensable, places limitées 02 99 07 85 49 - dixitpoetic@gmail.com

Avril

Vendredi 9 avril
Bréal-sous-Montfort, Centre culturel
Concert des élèves de Triolet 24

Samedi 10 avril
Paimpont
Atelier sciences et nature

C'est quoi cette plante ? Il fait quoi comme bruit cet oiseau ? Il vit où cet insecte ? Si vous en avez assez de ces questions mais que vous souhaitez continuer à vous émerveiller de vos découvertes, ces ateliers sont faits pour vous. Inscriptions au 02 99 61 81 81 - mediation-sbp@univ-rennes1.fr - Autres dates : samedi 22 mai, samedi 12 juin

Du 16 au 18 avril
Maxent
Festival d'Hier à 2 mains

Pour la quatrième édition, l'association Brocéliand'Co invite le public à remonter à l'origine des gestes artisanaux ! Après la terre et les fibres textiles, les métaux, le Festival d'Hier à 2 mains aborde le thème des matières dures animales : os, corne, bois, ivoire... Ateliers, expositions, conférences...

Dimanche 18 avril, 17h
Saint-péran, église
Concert

Merline: nyckelharpa, percussions, violoncelle

Mai

Samedi 1^{er} mai
Saint-Péran
Randonnée

"La clairière et la forêt", départ 9h30, Rendez-vous Place de l'église asb.broceliande@gmail.com

Dimanche 23 mai, 17h
Saint-péran, église

Concert

Le Maestrio : flamenco, jazz manouche, classique - <https://www.dbdb-saintperan.fr/>

Du 19 au 23 mai
Bréal-sous-Montfort
Fête de la nature

A l'occasion de la fête de la nature en Brocéliande, de nombreuses perspectives s'offrent à vous pour en savoir plus, vous émerveiller et aiguïser votre curiosité autour de différents aspects de la nature. Inscriptions au 02 99 61 81 81 - mediation-sbp@univ-rennes1.fr

Juin

Samedi 5 juin
Treffendel, salle des fêtes
Concert des élèves de Triolet 24

5 et 6 juin, de 10h à 19h
Bréal-sous-Montfort, Centre culturel
Bréal photo festival

Expo, conférences, bourses d'échanges, workshop...

Samedi 19 juin
Maxent
Concert des élèves de Triolet 24

Du 19 au 26 juin
Communauté de communes de Brocéliande
Semaine de la Petite Enfance

Initialement prévue au mois d'avril, la Semaine de la Petite Enfance aura lieu au début de l'été.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE

Initialement prévue aux mois de novembre et décembre, l'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), avait dû être reportée en raison de la situation sanitaire. Elle a finalement débuté le 13 janvier et se poursuit jusqu'au 24 février dans toutes les communes.

Le projet de PLUi arrêté en février 2020 a été mis à la disposition du public sur le site Internet de la Communauté de communes - www.cc-broceliande.bzh - à l'été 2020. À l'occasion de l'enquête publique, la population est invitée à prendre connaissance du contenu du projet et à exprimer ses observations.

Chaque commune du territoire disposera d'un exemplaire complet du dossier et d'un registre papier pour consigner les observations. Les personnes qui le souhaitent peuvent consulter le dossier en version numérique et apposer leurs observations sur le registre dématérialisé mis en place à cet effet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2130>. Elles ont aussi la possibilité de les transmettre par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-2130@Maistre-dematerialise.fr.

Commission d'enquête

Une commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif de Rennes pour suivre la procédure et les commissaires seront présents lors de permanences dédiées aux dates et lieux suivants :

- Plélan-le-Grand : mercredi 13 janvier, de 9h à 12h à la Communauté de communes
- Bréal-sous-Montfort : jeudi 21 janvier, de 9h à 12h, à la mairie
- Treffendel : samedi 23 janvier, de 9h à 12h, à la mairie
- Maxent : vendredi 29 janvier, de 14h à 17h, à la mairie
- Saint-Péran, vendredi 5 février, de 14h à 17h, à la mairie
- Saint-Thurial : samedi 6 février, de 9h à 12h, à la mairie
- Paimpont : lundi 8 février, de 13h30 à 16h30, à la mairie
- Monterfil : mercredi 10 février, de 8h45 à 12h, à la mairie
- Bréal-sous-Montfort, vendredi 19 février, de 9h à 12h, à la mairie
- Plélan-le-Grand : samedi 20 février, de 9h à 12h, à la mairie
- Plélan-le-Grand : mercredi 24 février, de 9h à 12h, à la Communauté de communes

Les modalités pratiques du déroulement de cette enquête sont exposées par un arrêté communautaire et font l'objet d'un affichage sur l'ensemble du territoire.

Renseignements

02 99 06 84 45 - plui@cc-broceliande.bzh
www.cc-broceliande.bzh

PETITES VILLES DE DEMAIN



Les communes de Bréal-sous-Montfort et de Plélan-le-Grand, associées à la Communauté de communes de Brocéliande, sont lauréates de l'appel à projets "Petites villes de demain". Porté par le Ministère de la Cohésion des territoires & des Relations avec les collectivités, il vise à soutenir financièrement les projets pour améliorer la qualité de vie des habitants et cela dans le respect de l'environnement. Un dispositif qui s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance destiné à contrer les effets de la crise sanitaire sur l'économie.

Les deux communes pourront ainsi financer de nouveaux services aux habitants pour redynamiser le territoire. Et les projets ne manquent pas : aménagements urbains, création de logements (urgence, jeunes actifs, petite taille), création & réhabilitation de locaux commerciaux, mobilité, etc., tout cela permettra de renforcer son attractivité.

06 Travaux

L'îlot du Châtelet

C'est l'un des projets phares du mandat 2020-2026 et il est d'ores et déjà lancé : l'aménagement de l'îlot du Châtelet à Bréal-sous-Montfort. Un espace destiné à répondre aux besoins des habitants et des entreprises et à faire cohabiter les différentes générations.

UN 2^E MULTI-ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

Alors que l'ensemble des 360 places d'accueil proposé par les assistant.e.s maternel.le.s présentes sur le territoire est actuellement pourvu, et qu'il existe une vraie tension en matière de garde d'enfants, la Communauté de communes de Brocéliande ouvrira en janvier 2023, un nouveau multi-accueil communautaire de 24 places. Ce service figurera parmi les nombreux autres situés au sein du pôle petite enfance de l'îlot du Châtelet : permanences du Relais Parents Assistant.e.s Maternel.le.s (RPAM), permanences de la Protection Maternelle et Infantile du Département, salles d'activité... Un ensemble destiné à créer un lieu de ressources pour les familles de tout le territoire.

Car ce nouveau multi-accueil sera bel et bien communautaire, comme c'est le cas de La Cabane, située à Plélan-le-Grand. "Cela signifie qu'une famille résidant à Saint-Péran peut tout à fait solliciter une place à Bréal-sous-Montfort", explique Françoise Kerguelen, Vice-présidente en charge de l'action sociale.

Compléter l'offre de services aux familles

Si les élu.e.s ont fait le choix de s'engager dans un tel projet, c'est parce que l'étude enfance-jeunesse menée en 2017 sur le territoire avait révélé le manque de structures d'accueil collectif. Un manque d'autant plus important que le territoire attire chaque année toujours plus de jeunes familles, avec des besoins bien spécifiques.

Une seule et même philosophie

Le nouveau multi-accueil communautaire suivra la même philosophie que La Cabane à Plélan-le-Grand. Un lieu pour les 0-3 ans où l'acquisition de l'autonomie se fait dans le respect du rythme de chaque enfant et de sa famille.



Un lieu où le respect de l'environnement est une préoccupation quotidienne ; où l'on privilégie donc l'utilisation de couches lavables, ainsi que les repas bio respectant des circuits courts d'approvisionnement. La conception du bâtiment, tout comme le Pôle Économique de Brocéliande (voir ci-contre) répond à une exigence forte en matière de consommation énergétique, de qualité de l'air et de confort thermique.

Renseignements

02 99 06 84 45 - rpam@cc-broceliande.bzh



Le pôle de tous les entrepreneuriats

Il ouvrira ses portes en 2022 sur l'îlot du Châtelet, le Pôle Économique de Brocéliande est destiné à devenir l'emblème du dynamisme économique du territoire.

Ce nouvel équipement offrira aux entreprises tous les services nécessaires aux différentes étapes de leur évolution : location de bureaux, espaces de coworking, salles de réunion, ateliers, etc. avec une véritable exigence qualitative. Il permettra ainsi à la Communauté de communes d'affirmer son rôle de cheffe de file, aux côtés de la Région, en matière de développement économique.

L'art aussi est une économie

Élu.e.s et technicien.ne.s de la Communauté de communes de Brocéliande ont par ailleurs souhaité donner une forte dimension artistique à ce pôle économique. Ainsi, au fil des saisons artistiques, l'espace de travail fera peau neuve en permettant à des artistes d'exposer leurs œuvres. Cette initiative vise à donner une autre dimension à la culture, à attirer des artistes de la Métropole sur un territoire périurbain.

"Mettre l'art au centre de ce projet, c'est aussi permettre à deux mondes qui se connaissent peu de se rencontrer. La culture est aussi une économie et les problématiques d'un artiste et d'une entreprise qui se crée sont bien plus proches qu'on pourrait l'imaginer", conclut David Moizan, Vice-président délégué à l'économie, à l'emploi et l'agriculture.

Inscriptions

06 76 54 87 76

arnaud.tani@cc-broceliande.bzh

La résidence seniors Les Jasmins

C'est le 3^e projet de l'îlot du Châtelet, celui qui lui donnera sa dimension intergénérationnelle : la résidence seniors. Un projet porté par le groupe Les Jasmins. Rencontre avec Monsieur Cadeau, en charge du projet.

Quel est le principe d'une résidence seniors ?

La résidence seniors qui va être construite à Bréal-sous-Montfort. Elle comptera 72 logements du T1 au T3, avec un ensemble de services communs : cuisine avec possibilité de prendre en commun les repas du midi et du soir, salle à manger, salon, salle de bien-être, salle d'activité, chambre d'hôtes pour recevoir les familles. Il y aura aussi un service d'aide à la personne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 (ménage, aide à l'habillage et à la toilette...). L'idée est donc de proposer toutes les conditions pour bien vieillir et être le plus autonome possible.

Être autonome, c'est aussi pouvoir se déplacer...

La municipalité de Bréal-sous-Montfort a proposé cet emplacement. La résidence est à proximité des commerces, un cheminement piétonnier va être aménagé pour faciliter la mobilité.

Les logements sont-ils proposés à l'achat ou à la vente ?

Nous rencontrons différentes situations. Certains souhaitent acheter un appartement et y vivre dès l'ouverture de la résidence en décembre 2022. D'autres achètent en prévision, c'est à dire pour y vivre mais seulement quand le temps sera venu. Pour d'autres, enfin, c'est un investissement, ils nous en confient la gestion. Dans les deux derniers cas, les appartements seront donc loués à des seniors. Aujourd'hui, nous avons déjà 60 contrats de réservation. Ici comme ailleurs dans toute la France, la demande est très forte pour ce type de structure.

Contacts

Ventes : Mme Barbier 07 56 18 16 83

Locations : Mme Rapilly : 07 56 18 16 82



LE MINI-GUIDE DU COMPOSTAGE

Facile à mettre en œuvre, le compostage permet de réduire considérablement la quantité de déchets ménagers.

Chacun d'entre nous produit chaque année environ 70 kg de déchets de cuisine et jusqu'à 100 kg de déchets de jardinage. La plupart de ces déchets peuvent pourtant être valorisés grâce au compostage, réduisant ainsi considérablement le volume des ordures ménagères d'un foyer.

Définition

En effet, le compostage est un processus qui vise à transformer les matières organiques en compost grâce à l'action de micro-organismes (bactéries, lombrics...). Cette démarche permet de réduire jusque 40% des déchets produits par un foyer, tout en fertilisant naturellement la terre du jardin. Réduire sa quantité de déchets, c'est un vrai geste éco-citoyen car cela permet de réduire le transport de déchets, réduisant ainsi le trafic routier

et par conséquent l'émission de gaz à effet de serre (pollution). Réduire ses déchets, c'est aussi diminuer le recours aux procédés de traitement des déchets (stockage, incinération, tri mécano-biologique) et ainsi de maîtriser les coûts liés à leur gestion.

Les bienfaits du compost au jardin

Il existe différents types de composteurs pour s'adapter à tous les types de foyers : composteurs de balcon, lombricomposteurs en intérieur, composteurs de jardin et même tout simplement, le compostage en tas. Pour avoir un compost de bonne qualité il doit être constitué à parts égales de déchets secs et de déchets humides (voir ci-dessous). Lorsqu'il est "mûr", il a un aspect très proche de celui du terreau. Riche en azote, il améliore la fertilité des sols, permet de mieux retenir l'eau et les substances nutritives, contribue au développement des cultures, et protège les végétaux contre les maladies et favorise la biodiversité au jardin : et tout cela gratuitement et sans vous prendre trop de temps !

Plus d'info sur :

www.smictom-centreouest35.fr

JE METS QUOI DANS MON COMPOST ?

Je fais attention à

- J'aère régulièrement mon composteur pour faciliter la décomposition par les micro-organismes et ainsi éviter les mauvaises odeurs.
- Je veille à son équilibre. Pour cela, je mélange des matières vertes et brunes. S'il est trop humide, je laisse mon composteur ouvert et j'ajoute des matières sèches. S'il est trop sec, je le laisse ouvert quand il pleut, ou je l'arrose.
- Lors de son installation, je m'assure d'être à proximité d'une source d'eau & je choisis un emplacement ombragé.

Je le mets au compost

- Les épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)
- Les coques des fruits (noix, noisettes...) et les coquilles d'œufs. Il est préférable de bien les écraser afin de faciliter leur décomposition.
- Le marc de café, les filtres et les sachets de thé
- Les tontes de pelouse et les feuilles sèches, des fleurs (notamment les bouquets fanés).
- De petits morceaux de bois
- Du carton, des sacs kraft, des rouleaux d'essuie-tout ou de papier toilette, des mouchoirs en papier, des feuilles d'essuie-tout, des boîtes d'œufs (attention à les couper en petits morceaux s'ils sont trop gros)

Je ne le mets pas

- La viande*
- Le poisson*
- Le fromage*
- Le pain*
- Les graisses (huiles...)

*Il est possible de les mettre au compost à condition de bien le recouvrir car ces aliments attirent les rongeurs.



Restauration scolaire

MANGER BIO & LOCAL

Depuis plus d'un an, les restaurants scolaires du territoire travaillent ensemble pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles, avec en ligne de mire l'entrée en vigueur de la Loi EGalim au 1er janvier 2022.

Promulguée le 2 octobre 2018, la loi Agriculture et Alimentation a notamment pour objectif de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Elle prévoit pour cela :

- l'introduction de 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022 ;
- l'intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec la possibilité étendue à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire de faire des dons alimentaires ;
- la possibilité d'emporter les aliments ou boissons non consommés sur place dans les restaurants et les débits de boissons, qui doivent mettre à disposition des contenants réutilisables ou recyclables.

La qualité, pour moins de gaspillage

Ces nouvelles dispositions ont conduit la Communauté de communes de Brocéliande à proposer aux restaurants scolaires du territoire - avec le Centre d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) - à travailler ensemble pour faire évoluer leurs pratiques. Olivier Pinsard, cuisinier au restaurant scolaire de Monterfil depuis 14 ans, témoigne de la richesse de ces échanges : *"Lorsqu'on est tout seul en cuisine, c'est toujours un plus de pouvoir échanger avec les collègues des autres communes. Depuis de nombreuses années, nos manières de travailler les produits ont beaucoup évolué et la loi EGalim va conduire à de nouveaux changements. Grâce à ce groupe de travail, nous pouvons, par exemple, nous transmettre les noms des producteurs locaux où nous fournir, nous former sur l'élaboration des menus végétariens..."*



Olivier Pinsard, cuisinier à Monterfil

Le cuisinier privilégie depuis déjà longtemps les produits bio et/ou locaux. L'occasion de constater que *"lorsqu'on propose du qualitatif et que l'on adapte le contenu des portions, on a beaucoup moins de gaspillage alimentaire"*. Une alimentation plus saine et plus équilibrée dans laquelle Olivier privilégie des produits moins gras, des cuissons longues et grâce à laquelle il fait découvrir régulièrement de nouvelles recettes aux enfants qui ne sont pas avares de compliments sur la qualité de ses repas. Sans doute la meilleure des récompenses !

70 g

par repas et par personne, c'est en moyenne le gaspillage alimentaire en primaire

1.37

millions de tonnes c'est le poids du gaspillage alimentaire pour les repas hors foyer, par an, en France*

DU POINT DE VUE DE L'ÉLUE : Chantal Le Rossignol, adjointe à Treffendel

Chantal Le Rossignol est adjointe aux affaires scolaires à Treffendel, et participe aux Rendez-vous des restaurants scolaires avec la cuisinière de la commune. L'élu.e reconnaît que ce groupe de travail est très enrichissant, tant du point de vue de l'agent que celui de l'élu.e.

"Notre cuisinière vient d'arriver et nous sommes en train de revoir nos pratiques, à partir de ce que l'on a pu apprendre avec le CPIE.

Par exemple, nous souhaitons travailler avec davantage de produits frais, mais cela demande de réorganiser la cuisine scolaire et d'investir dans du nouveau matériel ; ce que nous pourrions d'ailleurs faire subventionner. Le Plan de Relance du gouvernement encourage d'ailleurs toutes ces démarches en soutenant les cantines scolaires des petites

communes dont l'objectif est d'accompagner et accélérer l'application de la loi EGalim pour proposer des repas équilibrés et durables aux enfants et les sensibiliser aux enjeux de l'alimentation.

Nous allons aussi poursuivre nos efforts en matière de gaspillage alimentaire. Pour cela, nous servons les enfants à l'assiette, en ajustant les portions en fonction de leurs goûts et de leur âge. Et en la matière, nous obtenons vraiment de bons résultats.

Enfin, nous sommes en train de faire un état des lieux de ce que nous servons aujourd'hui et nous allons petit à petit intégrer des produits sous label de qualité, mais en tant qu'élu.e.s nous avons aussi comme préoccupation de ne pas générer trop de hausse du coût des repas pour les familles."

*source ADEME. Volume pour la restauration commerciale et collective

LA LANGUE DES SIGNES S'INVITE AU MULTI-ACCUEIL

Depuis plusieurs semaines, l'équipe du multi-accueil communautaire "La Cabane" se forme à la langue des signes afin de mieux communiquer au quotidien avec les enfants. Une démarche qui se poursuivra en 2021, et à laquelle seront associées les familles.

"Utiliser la langue des signes dès le plus jeune âge est une invitation à développer son langage pour le plus petit. C'est aussi l'aider à exprimer ses besoins, et permettre à l'adulte de les comprendre plus facilement", explique en introduction Maryse Joly, directrice du multi-accueil communautaire. C'est forte de ce constat que l'équipe a décidé de se lancer dans cette pratique après avoir suivi une formation. Depuis, elle se forme chaque semaine, pour apprendre de nouveaux signes.



Signer tout au long de la journée
L'idée est de proposer aux enfants dès l'âge de 8 mois (âge auquel sa motricité lui permet de commencer à signer) des signes en relation avec ses besoins et son développement. "Cela

permet notamment de réduire les frustrations de l'enfant, et donc ses pleurs et ses colères", poursuit Maryse.

Si la parole reste privilégiée, elle est désormais soutenue par les signes. Pour que cela

fonctionne, les adultes veillent à toujours se mettre à hauteur de l'enfant. Les temps forts qui rythment la journée - comptine, repas, lectures, change, etc. - sont désormais accompagnés de signes.

Associer les familles

Quelques familles fréquentant le multi-accueil pratiquent d'ores et déjà le langage des signes à la maison. L'idée est désormais d'en associer le maximum. Pour cela, l'équipe travaillera tout au long de cette année au développement de petits outils pédagogiques permettant aux parents de s'approprier ce mode de communication.

UNE NAVETTE POUR LES MÉDIATHÈQUES

Depuis le 5 janvier, il est possible de réserver un document dans n'importe quelle médiathèque du territoire et de se le faire livrer dans la médiathèque de son choix.

Expérimenté au premier semestre 2020, ce nouveau service n'avait pas pu être déployé en raison de la crise sanitaire.

Désormais c'est chose faite, dès lors que vous êtes inscrit dans une des 7 médiathèques du réseau de Brocéliande - Bréal-sous-Montfort,

Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-le-Grand, Saint-Thurial, Treffendel - vous avez la possibilité de choisir un document et de le récupérer dans la médiathèque de votre choix. "A travers ce nouveau service, les élus communautaires font un nouveau pas vers l'accès à la culture pour tous", explique Élodie Tertrais, coordinatrice culturelle.

Pour réserver

Pour réserver un document, rien de plus simple :

- connectez-vous sur www.mediathèques-broceliande.fr
- cliquez sur « Mon compte »
- entrez votre identifiant et votre mot de passe (en cas d'oubli, les bibliothécaires vous les fourniront)
- sélectionnez le membre de la famille qui souhaite faire la réservation (les réservations de DVD se font via la carte du

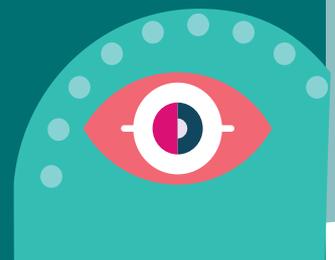
responsable de famille)

- faites votre recherche sur le catalogue
- cliquez sur le bouton « réserver » des titres choisis
- indiquez dans quelle médiathèque vous souhaitez aller les retirer

A noter qu'il faut être à jour de sa cotisation pour réserver. Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, il est possible de s'adresser directement aux bibliothécaires.

Renseignements

Elodie Tertrais, coordinatrice culturelle
02 99 06 84 45
elodie.tertrais@cc-broceliande.bzh



BOURSES

Un coup de pouce pour votre projet

Et si vous organisiez un événement sur votre commune ? Et si vous partiez à l'étranger quelques semaines ? Si vous avez entre 16 et 25 ans la Communauté de communes peut soutenir financièrement votre projet.

Les tours du Monde et les grands rassemblements, ce n'est peut être pas pour tout de suite, mais nul doute que d'ici quelques mois, la vie normale reprendra son cours. C'est donc le moment de peaufiner ses projets ! Et si vous avez entre 16 et 25 ans, vous pouvez solliciter une aide financière auprès de la Communauté de communes via le dispositif "Coup de pouce", mis en place par le Service Information Jeunesse.

Deux types de projets peuvent ainsi être financés :

- les projets citoyens en lien avec la culture, l'environnement, la solidarité, sport, etc., qui entraînent des retombées sur le territoire (expositions, animations...)
- les projets de mobilité à l'international : études, voyages, stages non obligatoires, échanges culturels...



Si vous souhaitez avoir des détails sur le dispositif et faire une demande, contactez Charlotte, animatrice du SIJ.

Les bourses seront accordées après un passage devant une commission constituée d'élus et d'agents de la collectivité, d'agents du Département, d'agents du Centre Régional d'Info Jeunes.

Vous avez 5 minutes ? ENQUÊTE

Le service info jeunes de la Communauté de communes lance une grande enquête auprès des jeunes et de leurs parents. L'objectif est d'adapter les actions du Service Information Jeunesse en fonction des besoins des habitants du territoire.

Vous êtes parents d'ados ou de jeunes adultes, suivez le QR code ci-dessous :



Vous avez entre 11 et 30 ans suivez le QR code ci-dessous :



ACTUALITÉ

Vous avez entre 11 et 30 ans ? Vous avez besoin d'infos sur l'orientation scolaire et le choix de vos filières après le collège ou le lycée ? Vous avez besoin d'aide pour remplir vos vœux sur **Parcoursup** ou pour trouver un stage/une alternance/un apprentissage ? Vous avez besoin de connaître

les entreprises qui recrutent des saisonniers ?

Contactez Charlotte du Service Info Jeunes de Brocéliande au **07 72 66 25 34** ou **par mail : info.jeunesse@cc-broceliande.bzh** ou directement sur les réseaux sociaux Instagram [sij_broceliande](#) ou Facebook [@brocelianceSIJ](#).

LIEU D'ACCUEIL

ENFANTS PARENTS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE

Bréal-sous-Montfort ◦ Maxent ◦ Monterfil ◦ Paimpont ◦ Plélan-le-Grand ◦ Saint-Péran ◦ Saint-Thurial ◦ Treffendel

CONTACT :

RPAM

1 Rue des korrigans
35380 PLELAN-LE-GRAND

02 99 06 84 45

rpam@cc-broceliande.bzh

www.cc-broceliande.bzh

FB : @ccBroceliande

